

Cofinancé par FEDER :

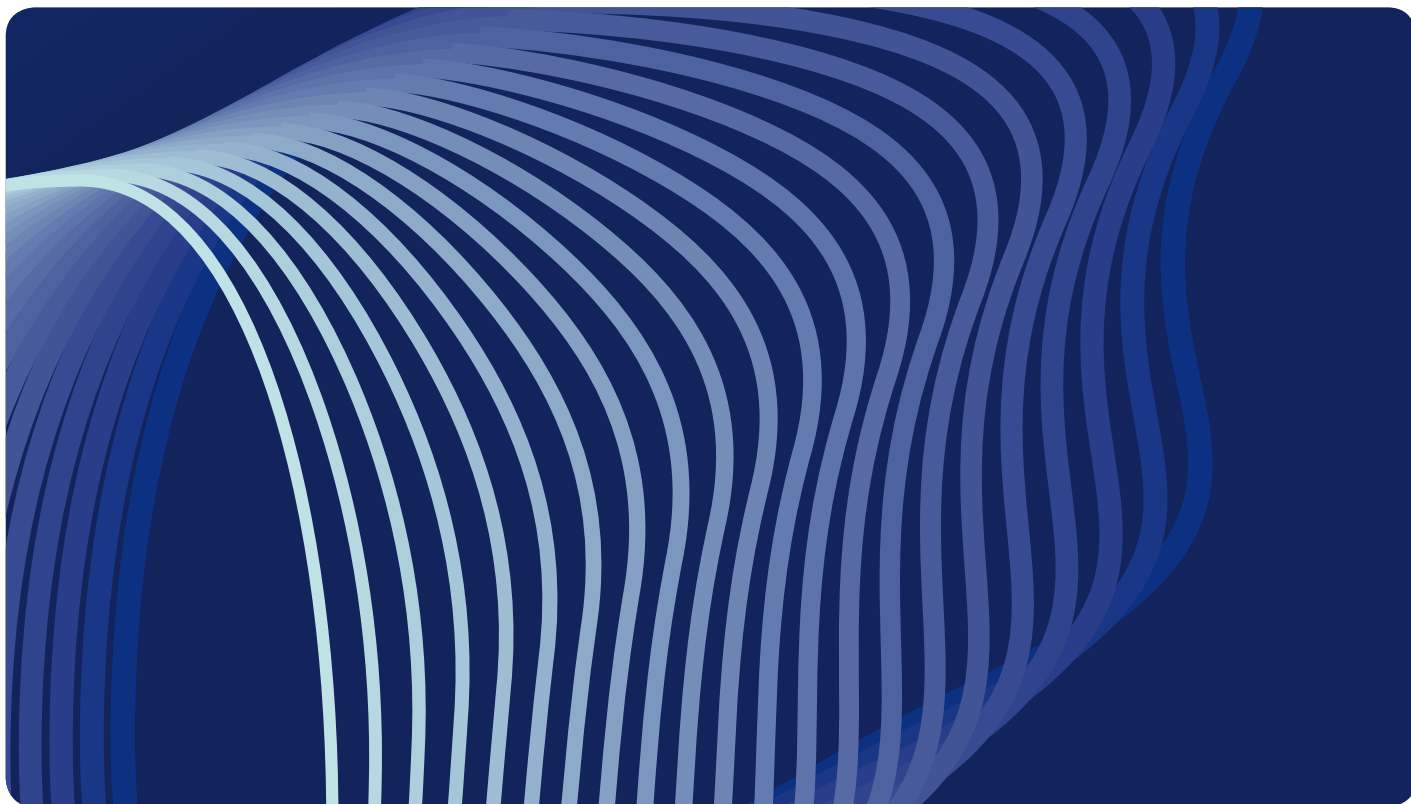


Mis en oeuvre par :



COOPÉRATION RÉGIONALE EUROPÉENNE

Pour l'accès des PME aux
marchés publics



Pour en savoir plus sur euroPROC, visitez le site Internet du projet :

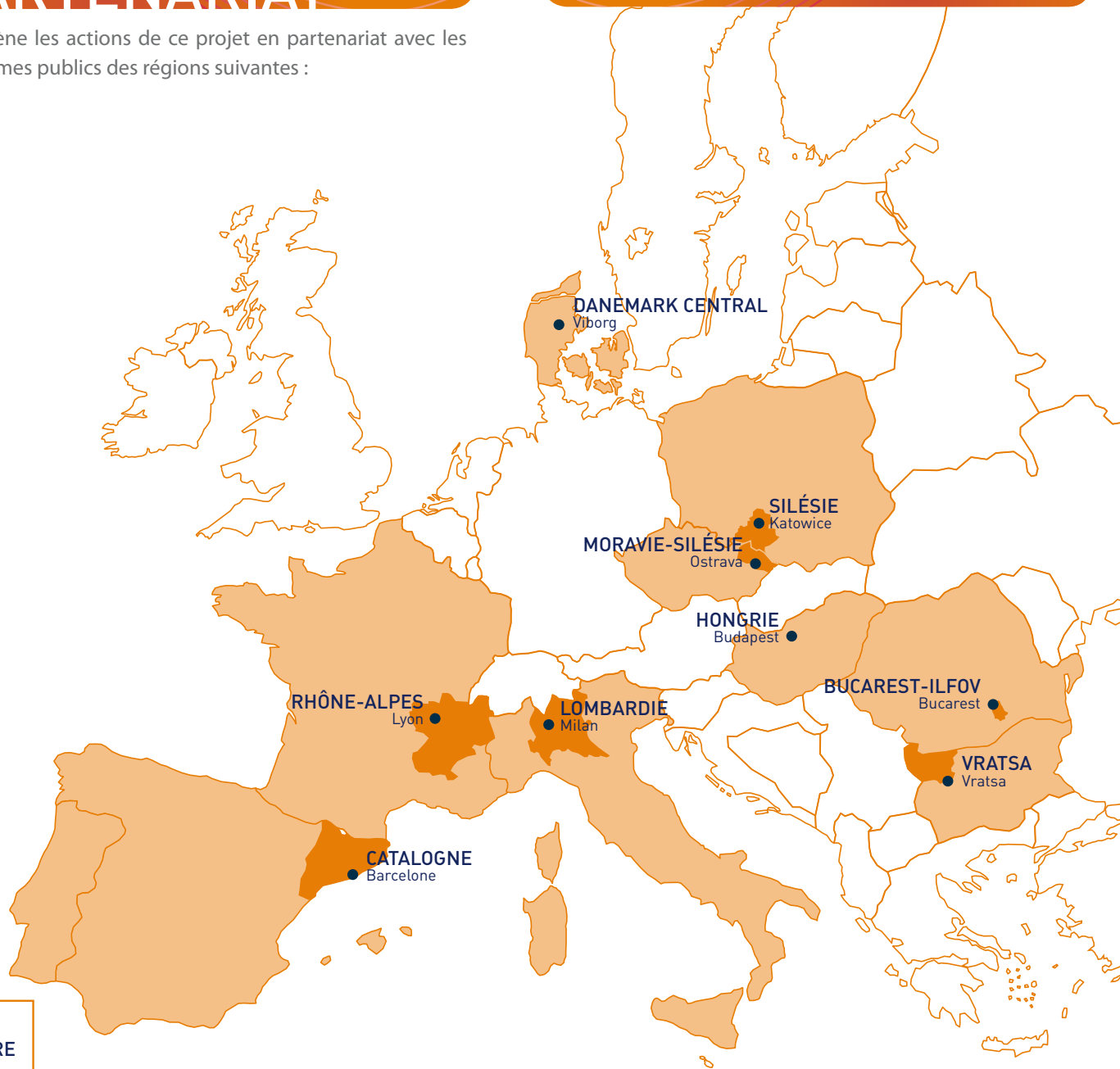
www.europroc.eu

euroPROC

PARTENARIAT

ERAI mène les actions de ce projet en partenariat avec les organismes publics des régions suivantes :

11 PARTENAIRES ORIGINAIRES
DE 10 RÉGIONS DES ÉTATS
MEMBRES DE L'UNION
EUROPÉENNE





LES APPELS D'OFFRES REPRÉSENTENT DES OPPORTUNITÉS MAJEURES POUR DE NOMBREUSES ENTREPRISES DE FOURNITURES, TRAVAUX ET SERVICES DANS DE NOMBREUX SECTEURS

Les marchés publics représentent un marché estimé à + de 16% du PIB de l'Europe des 27.

Les PME ne profitent pas encore pleinement de ces opportunités. En effet, leur part dans les marchés publics européens n'atteint que 30% alors qu'elles réalisent 50% du PIB de l'UE.

Jusqu'à présent, bien que les PME ne soient pas particulièrement exclues, les procédures et pratiques utilisées dans beaucoup d'appels d'offres ont pour effet de désavantager les PME face aux grandes entreprises.



AUGMENTER L'ACCÈS DES PME AUX MARCHÉS PUBLICS GRÂCE A UNE COOPÉRATION INTERRÉGIONALE

EuroPROC est un projet innovant ayant pour but l'accès des PME aux marchés publics. Ce projet ambitionne de placer les marchés publics au 1er plan de la stratégie de développement des PME grâce à une offre de services plus adaptés à leurs besoins.

Les objectifs d'euroPROC pour les PME européennes :

- Connaître et profiter des opportunités d'affaires grandissantes liées aux marchés publics
- Améliorer la compétitivité des PME par leur participation à des appels d'offres

Les objectifs d'euroPROC pour les Législateurs :

- Changer et adapter les réglementations pour faciliter la participation des PME aux marchés publics
- Proposer des services d'assistance efficaces aux PME pour qu'elles puissent surmonter les difficultés rencontrées lors de la réponse aux appels d'offres



FACILITER LES ÉCHANGES EN EUROPE

Les actions mises en place par euroPROC ont pour objectif de faciliter l'échange de bonnes pratiques entre les organismes et les PME participantes : **Séminaires thématiques / Formations / Visites d'études / Visites de sites / Echanges de personnel / Benchmarking / Guides de bonnes pratiques / Enquêtes thématiques / Actions pilotes.**



Une plus grande participation des PME aux marchés publics permettra de dynamiser leur croissance et leur potentiel d'innovation avec un impact positif sur l'économie européenne.

COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT RÉGIONAL ET MIS EN ŒUVRE PAR LE PROGRAMME INTERREG IVC

Le programme européen INTERREG IVC fait partie de l'Objectif de Coopération Territoriale Européenne des politiques de Fonds Structurels pour la période 2007-2013. Ce programme a pour but, par le biais de la coopération interrégionale, d'améliorer l'efficacité des politiques régionales de développement, de contribuer à la modernisation de l'économie et d'accroître la compétitivité de l'Europe.

Les domaines prioritaires d'intervention sont l'innovation et l'économie du savoir, l'environnement et la prévention des risques afin de contribuer à la modernisation de l'économie et d'accroître la compétitivité en Europe. Cet objectif sera atteint grâce à l'échange, le partage et le transfert de savoir, d'expérience sur les politiques et de bonnes pratiques.

www.interreg4c.eu
info@interreg4c.eu
+33 328 144 100